

RÉDACTION

ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Suisse Catholique
Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

1 mois 3 mois 6 mois 1 an
Suisse Fr. 3.50 10.- 18.- 30.-
Etranger 4.- 12.- 20.- 35.-
Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir le prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 centimes.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITE
Rue Saint-Pierre
FRIBOURG

PREIX DES ANNONCES

Table with 2 columns: Type of advertisement (e.g., 1st insertion, 2nd insertion) and Price per line/day.

Nouvelles du jour

Le principe de la représentation proportionnelle en Italie.

La Chambre italienne a voté le principe de la représentation proportionnelle dans les élections communales. C'est une grande victoire pour le parti populaire qui, depuis plus d'une année, menait une vive campagne en faveur de cette réforme.

Sturzo sa « pleine et reconnaissante solidarité ». La direction a, en outre, reconnu que la tactique intransigeante avait fait ses preuves; c'est à elle que le parti doit tant de victoires.

Le divorce, qu'on veut introduire dans les Etats où il n'existe pas, sous prétexte que la guerre a jeté le désordre dans d'innombrables familles...

Le divorce, qu'on veut introduire dans les Etats où il n'existe pas, sous prétexte que la guerre a jeté le désordre dans d'innombrables familles et qu'il faut permettre à des époux en discord de se refaire un foyer, n'est, en réalité, que le moyen d'aggraver le mal et de mettre la tentation à la portée des ménages qui ont jusqu'ici tenu bon contre le relâchement général de la vie de famille.

Un grand financier américain traite dans la Gazette de Francfort d'un sujet propre à réjouir le public consommateur: il s'agit de la baisse des prix. La dégringolade si souvent annoncée paraît enfin se dessiner sérieusement; à preuve, en ce qui concerne l'Amérique, les six cents à sept cents faillites mensuelles de maisons qui ont spéculé sur la hausse indéfinie et qui ont acheté à n'importe quel prix dans l'espoir de revendre toujours plus cher.

Le financier yankee dit que ces déconfortures sont un avertissement à l'adresse des fabricants et marchands qui s'évertuent à conjurer la baisse par des moyens artificiels. Il écrit: « Pour résumer la situation, disons que nous avons le choix entre deux moyens de revenir à une situation normale: ou bien il faut être assez sage pour savoir descendre échelon par échelon du sommet vertigineux des prix de guerre; ou bien, si l'on n'a pas cette sagesse, il faut s'attendre à en dégringoler malgré soi, avec suites douloureuses. Le voyage de descente a déjà commencé. Les uns vont se trouver en bas plus vite que d'autres et il y en aura pour qui la sensation sera plus désagréable qu'à d'autres. Une chose certaine, c'est qu'il nous faudra tous descendre. L'homme d'affaires qui s'aveuglerait et refuserait de regarder la réalité en face ne retarderait que de peu la chute inévitable et ne ferait que la rendre plus dure. »

L'assemblée générale de la Société des nations

Genève, 23 novembre.

Autant la séance de lundi était vivante et intéressante, autant celle de mardi a été terne et banale. Il s'y est fait peu de besogne. Après une discussion touffue, provoquée par le délégué de l'Australie, M. Millen, qui invite la présidence, en vertu du règlement, à communiquer chaque jour la correspondance officielle qui parvient au bureau et la réponse péremptoire de M. Hymans, disant que deux heures ne suffiraient pas à cette besogne ingrate et inutile, l'Assemblée a examiné les diverses propositions formulées par lord Robert Cecil.

Genève, 24 novembre.

On entend encore un discours du jonkeur van Karnebeck, ministre des affaires étrangères des Pays-Bas, qui prononce un plaidoyer en faveur de la clause relative à la validité des traités. Et la séance est levée à 11 h. 30. M. Branting, l'ancien président du ministère suédois, félicité hier, le soixantième anniversaire de sa naissance. Très entouré, ce matin, le jubilaire reçoit les félicitations de nombreux délégués.

M. Padorewski, de retour de Paris, a repris sa place. Pendant que la présidence, à propos des diverses demandes déposées par lord Robert Cecil, entretient l'Assemblée du conflit polono-lituanien, le grand patriote polonais et ses collègues tendent l'oreille et le professeur S. Askenazy monte même à la tribune pour affirmer que son pays n'a rien à cacher et qu'il désire vivement qu'il soit procédé à l'enquête le plus tôt possible.

Genève, 23 novembre.

La dixième séance de l'Assemblée a été ouverte mardi, à 10 h. 45, sous la présidence de M. Hymans. Le président annonce que le bureau de l'Assemblée a désigné les six membres de la commission pour l'Arménie. M. Millen (Australie), demandant quand on aura connaissance officielle du document allemand qui a dû être livré la veille au secrétaire, M. Hymans a répondu qu'il s'agissait d'un document relatif aux mandats, qui a été communiqué la veille aux délégués. M. Millen annonce qu'il déposera une motion demandant de porter ce document à l'ordre du jour.

Genève, 24 novembre.

On a discuté la motion de lord Robert Cecil, demandant la publication immédiate de tous les exposés et documents relatifs au conflit polono-lituanien. Lord Robert Cecil demande à ce propos au Conseil ce qu'il y a de vrai dans la dépêche annonçant qu'une des parties se dispose à envahir le territoire de l'autre. M. Hymans répond que le Conseil est d'accord pour distribuer tous les documents et qu'il aura très prochainement un entretien avec les délégués de la Pologne et de la Lituanie.

L'Assemblée adopte la proposition de lord Robert Cecil ainsi qu'une autre proposition du même délégué, relative à la publicité des délibérations et des décisions du Conseil. Elle accepte également la proposition de la délégation colombienne proposant un vote d'admiration à la Croix-Rouge, à M. Gustave Ador et au Dr Nansen. Puis, on renvoie au Conseil et à une commission une proposition van Karnebeck relative à l'article 18 du Pacte. Enfin, M. Barnes dépose une proposition priant l'Assemblée de demander au Conseil de la renseigner pleinement sur les raisons qui l'ont déterminé à s'abstenir de toute information pour éviter les hostilités entre la Pologne et la Russie des Soviets du printemps dernier et d'appeler son attention sur la reprise possible des hostilités.

Genève, 24 novembre.

Le Conseil de la Société des nations a décidé d'inviter les Etats scandinaves à participer à la police dans le territoire plébiscitaire de Vilna. Chacun de ces Etats serait prié d'envoyer à Vilna un détachement de 100 hommes.

Genève, 24 novembre.

La troisième séance de la commission des armements a été ouverte par M. Branting (Suède). M. Léon Bourgeois résume les tâches du Conseil de la Société des nations, tâches qui ont été tracées par l'article 8 du pacte proposant une réduction générale des armements. M. Bourgeois estime qu'avant de pouvoir préconiser cette réduction, la Société des nations doit attendre que quatre questions soit résolues et notamment le désarmement des puissances centrales: 1. Exécution complète des traités de paix; 2. Organisation d'une réduction obligatoire et permanente des armements; 3. Présentation du rapport de la commission militaire; 4. Echange entre toutes les nations de toutes les informations relatives à leurs armements.

M. Esteri (Suisse), après avoir présenté la position militaire, politique et géographique de la Suisse, déclare que celle-ci, lasse, comme les autres nations, du fardeau des armements, est prête à consacrer toutes ses forces aux seuls problèmes économiques, et cela aussitôt que la situation générale le permettra.

M. Fisher (Angleterre) propose que la commission pour le désarmement limite provisoirement la discussion aux trois points suivants: 1. Interdiction de la fabrication privée des armements. 2. Etude d'une commission sur les armements. 3. Question du commerce des armements.

Genève, 24 novembre.

Enfin, M. Branting propose d'ajourner la discussion de cette motion à la prochaine réunion, qui aura lieu jeudi après-midi.

Genève, 24 novembre.

M. Léon Bourgeois a fait connaître mardi soir à la commission du désarmement le point de vue de la France dans cette importante question. M. Bourgeois a déclaré que la France ne saurait désarmer tant que deux conditions essentielles et préalables n'aient pas été obtenues. Il faudra premièrement que l'Allemagne ait rempli toutes les conditions du traité de Versailles et en particulier celles qui concernent le désarmement. L'Allemagne a commencé d'accomplir cette clause. Il convient d'attendre complètement satisfaction. Deuxièmement, la France ne saurait désarmer tant qu'une organisation de contrôle et d'investigation n'aura pas été instituée et ne sera pas entrée en fonction. Il est prudent de prendre toute précaution contre l'armement en secret de l'Allemagne et contre le camouflage.

Genève, 24 novembre.

M. Ador, qui présida la conférence financière de la Société des nations à Bruxelles, a accepté la présidence de la commission économique et financière provisoire dont la création a été décidée par le Conseil de la Société des nations. Cette commission provisoire préparera l'organisation économique et financière permanente de la Société des nations et étudiera les mesures à prendre pour appliquer les recommandations de la conférence de Bruxelles et donnera son avis sur l'opportunité de la réunir prochainement d'une autre conférence financière internationale.

La direction du parti populaire italien s'est réunie au lendemain de la bataille électorale et a constaté avec satisfaction que le parti a remporté la majorité dans 1500 communes environ et qu'il a obtenu de représenter la minorité dans 2500 autres communes. En outre, le parti a conquis 100 sièges provinciaux. C'est là un magnifique résultat pour les catholiques, qui, au point de vue administratif, allaient à la bataille, pour la première fois, avec leurs seules forces. En face du parti socialiste qui ne pense qu'à renverser l'état de choses actuel, en face des partis libéraux qui ne savent que prendre une attitude négative et qui défendent leurs propres intérêts, le parti populaire tire toute sa force des principes chrétiens qui l'inspirent. Là où les autres partis ne pensent qu'à détruire ou à conserver, le parti populaire veut reconstruire sur la base de la justice et de la charité. Le parti populaire représente pour l'Italie la meilleure garantie de prospérité et de durée.

La direction du parti a exprimé à don-

Genève, 24 novembre.

Dernière Heure

Le question grecque

Paris, 24 novembre.

Dans un article au sujet de la question grecque, le Temps estime que les événements de Grèce ont décliné le traité de Sévres et que dorénavant les Alliés ont les mains liées pour assurer d'une autre façon la paix en Orient. Le Temps est d'avis que les Alliés ne verront pas de différences essentielles entre l'occupation du trône par Constantin ou par le prince héritier. Les conservateurs allemands qui suivent avec la plus grande attention les événements de Grèce veulent voir si l'Entente se bornera à exclure une personne ou si elle exigera des garanties. Dans le premier cas, ils tenteraient de restaurer les Hohenzollern. Le fait que le retour des Hohenzollern demanderait des victimes porterait le coup de grâce aux monarchistes allemands.

Athènes, 24 novembre.

(Havas.) — Selon les journaux gouvernementaux, le président du conseil Rhalyis se rendrait prochainement à Rome, à Paris et à Londres pour faire des démarches en faveur du retour du roi Constantin au trône de Grèce.

Paris, 24 novembre.

(Havas.) — Selon le Journal, on déclare à Londres, de source autorisée, que l'on peut tenir pour certain que M. Lloyd George se rendra à Genève et qu'il prendra part, au cours des débats de la Société des Nations, à une discussion de la question grecque.

Le chef du gouvernement français, M. Leygues, qui se rend à Londres demain jeudi, y séjournera jusqu'à dimanche.

Paris, 24 novembre.

(Havas.) — On sait que des explications échangées entre Paris et Londres il résulte que les deux gouvernements sont d'accord pour considérer comme indésirable le retour de Constantin sur le trône de Grèce, et qu'une divergence existe seulement sur la forme de l'avertissement à donner au peuple grec.

On connaît le point de vue français qui a été exposé à la Chambre par M. Georges Leygues.

Selon le Petit Parisien, on a souhaité, dans certains cercles anglais, que, devant l'opposition de la France et de l'Angleterre, Constantin se retirât devant son fils aîné. Mais, fait observer le Petit Parisien, ce changement ne donnerait aucune garantie, car il est bien certain que c'est Constantin qui régnerait à la place de son fils.

En présence des graves répercussions que cet état de choses ne peut manquer d'avoir en Orient, il est bon que la France et l'Angleterre adoptent un programme d'action commun.

Aussi M. Georges Leygues a-t-il décidé de hâter sa rencontre avec M. Lloyd George.

Lituanien et Polonais

Varsovie, 24 novembre.

(Havas.) — On mande de Vilna que sur les instances de la commission de la Société des Nations, le 19 novembre, de suspendre les opérations. Le 20 novembre, la commission l'a avisé que le commandement lituanien consent de même à conclure un armistice. Le 21 novembre, à 9 heures du matin, deux heures avant, les troupes lituanienes ont attaqué sur tout le front et occupé quelques localités. Le colonel Chardigny, président de la commission, s'est rendu personnellement sur le front et a constaté l'agression lituanienne. Il a adressé ensuite une note télégraphique à Kovno, en exigeant la cessation immédiate de l'offensive et le retrait des troupes lituanienes sur des positions qu'elles occupaient avant leur offensive.

En Irlande

Dublin, 24 novembre.

(Havas.) — La nuit dernière, la police et la troupe ont barré toutes les routes conduisant à Dublin et la circulation a été arrêtée. On a fouillé les voyageurs dans toutes les voitures de tramways et autres. On n'a pas permis au public de pénétrer dans la ville. Pendant ce temps, à l'intérieur de la ville, on s'est livré à des perquisitions très nombreuses. Des gens ont été fouillés et des arrestations ont été opérées. Les autorités ont commencé à procéder à des arrestations de Sinn-feiners dans toute l'Irlande. Elles ont opéré des descentes dans de nombreuses maisons ainsi que dans des bureaux d'administration publique. On a arrêté des Sinn-feiners.

Dublin, 24 novembre.

(Havas.) — Le nombre des morts résultant des fusillades de la fin de la semaine passée est de 40 et celui des blessés s'élève à 180. De différentes parties de l'Irlande, on annonce que la police a été victime hier de nombreuses attaques. Le chef des Sinn-feiners, Killenaul, dans le comté de Tipperary, a été tué.

Londres, 24 novembre.

(Havas.) — Demain, jeudi, M. Asquith déposera à la Chambre des communes une motion exprimant de l'horreur pour les assassinats commis dimanche dernier à Dublin sur des officiers et d'autres personnes innocentes. Il condamne les tentatives de pouvoir exécutif de résoudre le problème au moyen de crimes et de représailles contraires aux mœurs des pays civilisés.

La motion demandée qu'on prenne des mesures immédiates pour la pacification de l'Irlande.

A la Chambre italienne

Rome, 24 novembre.

(Stefani.) — A la Chambre, M. Giolitti présente le projet de loi nommant la commission d'enquête pour la réorganisation de l'administration centrale et la réduction du personnel des bureaux publics. M. Labriola présente un projet de loi instituant un conseil national du travail ayant pour but d'étudier les mesures capables d'améliorer les conditions de travail, d'augmenter la production, d'examiner les rapports entre employeurs et employés, de faire des enquêtes sur le coût de la production, d'assurer le respect des lois sociales, d'arbitrer les différends, de donner un avis sur les projets de lois soumis à son examen, de compléter les statistiques sur les conditions de l'industrie et du travail et de proposer des règles pour développer l'activité des organes syndicaux du mouvement ouvrier.

Rome, 24 novembre.

A la Chambre, le député socialiste Zanardi, avocat, ancien maire de Bologne, a essayé de défendre les auteurs responsables des massacres de Bologne. Mais il n'a pas pu continuer son discours, car sa voix était couverte par les clamours de la Chambre.

Le député nationaliste Fedorzioli a répondu, rappelant de nombreux témoignages et les révélations du Resto del Carlino, et prouvant que la responsabilité retombe entièrement sur les socialistes.

Cela a provoqué d'immenses clamours sur les bancs des socialistes, et il s'en est suivi quelques bousculades.

Pour le poste de maire de Rome

Rome, 24 novembre.

La majorité constitutionnelle de Rome a décidé de porter comme maire le sénateur Louis Rava, ancien ministre.

Au Reichstag allemand

Berlin, 24 novembre.

(Wolff.) — Dans sa courte séance d'hier, mardi, le Reichstag s'est principalement occupé du cas des prisonniers de guerre allemands retenus à Arignan comme condamnés par le gouvernement français.

L'assemblée s'est ajournée à aujourd'hui, mercredi.

La responsabilité de la guerre

Berlin, 24 novembre.

(Wolff.) — A la prochaine séance de la première commission d'enquête parlementaire du Reichstag, qui devra examiner les responsabilités de la guerre, l'expert comte Montgenis, se basant sur les documents, présentera un rapport sur la préparation militaire avant la guerre mondiale.

En Saxe

Dresde, 24 novembre.

D'après une information de la Deutsche Tageszeitung, les démocrates de Saxe ont refusé de participer à la formation du gouvernement.

En Haute-Silésie

Beuthen, 24 novembre.

Fortement soupçonné d'être l'assassin de Kupka, l'agitateur en faveur de la Haute-Silésie, l'employé d'hôtel Henri Mierczyk a été arrêté.

Butin de guerre des bolchévistes

Helsingfors, 24 novembre.

Les journaux russes bolchévistes communiquent que l'armée rouge a conquis un immense butin de guerre par la chute du général Wrangel. Elle s'est fournie suffisamment d'articles dont elle a absolument besoin, entre autres, de chaussures et de vêtements chauds. A Theodosia et à Sébastopol, elle prit de grandes provisions arrivées de France pour l'armée de Wrangel.

Le syndicalisme international

Londres, 24 novembre.

(Havas.) — Le congrès international des syndicats a adopté une motion contre le fait qu'une guerre militaire et commerciale continue à être faite à la Russie et déclare que le mouvement syndical devrait avoir recours à la grève générale, au boycott international et d'autres moyens effectifs contre la réaction. La Norvège, l'Italie et le Canada ont voté contre cette motion.

M. Albert Thomas à Londres

Londres, 24 novembre.

(Havas.) — M. Albert Thomas a fait visite, hier matin, mardi, à M. Lloyd George, qui l'a retenu à déjeuner. M. Lloyd George lui a promis que, lors de son voyage à Genève, il visiterait le bureau international du Travail. M. Albert Thomas part ce matin, mercredi, pour Genève.

Un gréviste de la faim italien

Salerno, 24 novembre.

Le socialiste Nicolas Fiore, maintenu depuis un an dans les prisons de Salerno, a commencé, il y a 18 jours, la grève de la faim. Son état est alarmant.

SUISSE

Le canal de Milan au lac Majeur

Lugano, 24 novembre.

Après-demain, 26 novembre, aura lieu, à Milan, une réunion de représentants de la Haute-Italie, en vue de discuter les modalités de la participation à la réunion internationale de Locarno pour la construction de la voie d'eau de Milan au lac Majeur.

demandaient l'institution d'un corps élu représentant l'assemblée de commune. Les électeurs ont rejeté cette demande par 331 voix contre 241.

NÉCROLOGIE

M. l'abbé Weiss

Les catholiques de Zoug viennent de perdre un prêtre distingué, en la personne de M. l'abbé Joseph Weiss, auxiliaire à Zoug. Pendant plus d'un demi-siècle, cet ecclésiastique a exercé le ministère dans la paroisse urbaine de Saint-Oswald. Il y a fait beaucoup de bien, et Mgr Meyenberg, qui a fait son éloge funèbre, l'a cité comme un exemple des vertus sacerdotales.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

La peste bovine

De nouveaux cas de peste bovine viennent de se produire dans plusieurs fermes de Belgique. Quoiqu'on abatte le bétail immédiatement, on ne peut en utiliser la viande. On enfouit la bête qui a péri dans une fosse très profonde.

Une bombe éclate à bord

On apprend de la Spezia (Ligurie), qu'une forte explosion s'est produite à bord du navire Herzog Friedrich, qui appartenait à la flotte autrichienne. L'explosion est due à une bombe du genre de celles qui sont employées contre les sous-marins, et qui se trouvait sur le pont. Elle a causé la mort de 4 ouvriers et endommagé gravement le navire.

FRIBOURG

GRAND CONSEIL

Fin de la séance du 19 novembre

Pour la sécurité de l'Etat

Le Grand Conseil discute et vote en second débat le projet de loi additionnelle du Code pénal concernant la répression des attentats à l'humanité intérieure de l'Etat. Le vote a lieu à l'unanimité, après un échange de vues entre M. Clément et M. Perrier, directeur de la Justice.

A la suite de ce vote, M. Chatagny, au nom du groupe conservateur des députés de la Sarine, prend la parole pour une déclaration. Il rappelle que, au cours de la discussion, il a été fait allusion à la décision du Conseil fédéral autorisant l'entrée en Suisse de personnes étrangères qui veulent constituer la III^{ème} Internationale, c'est-à-dire une organisation qui proclame ouvertement son intention de renverser par la violence l'ordre social. Le groupe conservateur des députés du district de la Sarine a chargé son président de présenter au Grand Conseil un ordre du jour de regret et de protestation contre la malheureuse décision du Conseil fédéral.

Voici cet ordre du jour, qui est voté à l'unanimité :

« Le Grand Conseil du canton de Fribourg a appris avec de vifs regrets la décision du Conseil fédéral autorisant l'entrée en Suisse de personnes qui veulent constituer prochainement à Berne la III^{ème} Internationale, soit une organisation qui déclare ouvertement son intention de renverser l'ordre social par la violence. Désireux de maintenir par tous les moyens l'ordre et les libertés publiques menacés par les menées liberticidaires, le Grand Conseil croit être l'interprète fidèle du peuple fribourgeois en protestant contre cette décision. »

Achat de forêt

Un autre projet de décret, autorisant l'achat d'une parcelle de forêt, à Bouloyres, pour le prix de 6781 fr., a été voté après rapport et exposé de M. Perrin et de M. Vonderweid, directeur des forêts.

Suite de la séance de samedi 20 novembre

Les nominations

Nous avons dû arrêter notre compte rendu de la séance de samedi après la constitution du bureau du Conseil et la nomination de M. Savoy comme député aux Etats. Prenant la parole aussitôt après son élection, M. Savoy remercie le Grand Conseil de son témoignage de confiance. Il ne se dissimule pas, dit-il, les difficultés de sa nouvelle tâche, la succession de M. Python est redoutable. M. Savoy s'efforcera de marcher sur les traces de son prédécesseur et de défendre comme lui l'indépendance des cantons.

Après ce discours, le Grand Conseil poursuit les nominations.

M. Vonderweid est élu président du Conseil d'Etat pour 1921, par 59 voix sur 65 bulletins distribués et rentrés.

M. Buchlin est nommé président du Tribunal cantonal, par 58 voix sur 61 bulletins distribués et rentrés.

MM. Bariswil, Ducrest, Currat, Emile Dupasquier sont nommés scrutateurs du Grand Conseil — le dernier en remplacement de M. Gutknecht, démissionnaire, — respectivement par 74, 75, 70 et 71 voix, sur 80 bulletins.

M. Raymond Chassot est confirmé comme second secrétaire du Grand Conseil, par 55 voix sur 58.

M. Aloys Vonderweid est nommé membre du Conseil d'administration de la Banque d'Etat ; M. Bartsch, censeur, et M. Louis Bourgnicht, fils, censeur-suppléant du même établissement. Le premier obtient 48 voix sur 61 ; le deuxième, 41 voix sur 58 ; le troisième, 46 sur 54.

Les commissions permanentes du Grand Conseil sont confirmées par les chiffres de voix

que voici : Commission d'économie publique (68 bulletins distribués et rentrés). — MM. Alphonse Gobet, 64 ; Paul Joye, 66 ; Blanchard, 66 ; Liechli, 66 ; Torche, 66 ; Delatena, 64 ; Perrin, 65.

Commission des pétitions (53 bulletins). — MM. Bariswil, Clément, Boret, Blanc, Sallin, chacun 52 voix.

Commission des grâces (54 bulletins). — MM. Chatagny, Berset, Dessibourg, Dupraz, Gremion, chacun 53.

Conseil d'administration des Entreprises électriques (47 bulletins). — MM. Maurice Berset, 43 voix ; Paul Blancpain, 44 ; Delatena, 38 ; Jaccoud, 45 ; Leicht, 46 ; Michel, 41 ; Jean Zurkinden, 42.

Le taux de l'impôt pour 1921

M. Alphonse Gobet rapporte sur le décret fixant l'impôt cantonal pour 1921. Le taux, pour les fortunes et le produit du travail, est fixé par la loi fiscale du 24 novembre 1919. Pour les comptes courants créanciers et dépôts d'épargne, le gouvernement propose le 3 %.

M. Chatton, directeur des Finances, justifie ces propositions.

M. Rosset rappelle qu'il a démontré déjà que la fixation du taux de l'impôt pour les comptes courants et les dépôts d'épargne est contraire au principe de progressivité de la loi fiscale.

M. Marchon abonde dans l'idée de M. Rosset et combat l'exception à laquelle sont soumis les comptes courants créanciers et dépôts d'épargne. M. Dupraz soutient la thèse que le décret est anticonstitutionnel, parce que violant l'égalité des citoyens.

M. le Directeur des Finances répond en rappelant que la loi fiscale prévoit l'exception critiquée par MM. Rosset, Marchon et Dupraz.

MM. Rosset et Marchon proposent néanmoins d'appliquer le taux progressif aux comptes courants créanciers et aux dépôts d'épargne, comme à la fortune et au produit du travail. MM. Dupraz et Paul Joye se prononcent pour la suppression du taux de 3 % prévu par le décret. La proposition de MM. Rosset et Marchon est adoptée à une majorité évidente, ce qui entraînerait l'adoption de la proposition de MM. Joye et Dupraz. Alors intervient M. Torche, qui s'inquiète des conséquences de ces propositions sur le rendement de l'impôt et demande le renvoi de toute la question à la session de février prochain.

M. Blanchard appuie cette motion d'ordre, tandis que M. Rosset la combat. Accepté par M. le Directeur des Finances, le renvoi est voté à une majorité évidente.

Les comptes de l'assurance du bétail

M. le président Grand annonce le renvoi de l'examen des comptes de l'assurance du bétail à la prochaine session. Cette déclaration provoque l'intervention de M. Torche, qui déplore l'ajournement de la discussion, non pas tant pour des raisons de comptabilité, mais à cause de la situation de nos agriculteurs, soumis à un régime d'inégalité dans l'application de la loi d'assurance bovine. M. Torche cite des exemples de cette inégalité et demande, en attendant la liquidation des comptes, qu'on active le paiement des indemnités.

M. Liechli, président de la commission d'économie publique, confirme la déclaration de M. Torche et résume le travail de la commission, laquelle n'a pu éclaircir la situation. Aussi la commission a-t-elle décidé de ne pas proposer la ratification des comptes et de demander au gouvernement un rapport complet pour la session de février.

M. Savoy, directeur de l'Intérieur, sans entrer dans le détail de la question, expose les difficultés auxquelles s'est heurtée l'administration dès l'extension de la fièvre aphteuse. Il cite la méthode appliquée en cas d'ulcage complet et ne conteste pas que quelques erreurs aient pu être commises. D'autres cantons sont en retard dans le versement des indemnités. L'inégalité dans l'indemnisation est plus apparente que réelle, aux yeux du représentant du gouvernement, qui consent à fournir un rapport détaillé pour la prochaine session.

M. Charles Chappot exprime les doléances des campagnes broyades et demande en leur faveur une réduction de taxe.

M. le Directeur de l'Intérieur déclare que l'administration examinera ce vœu.

La question est ainsi liquidée.

On renvoie de même à la session de mai le débat sur l'exploitation des tourbières.

Le Chanteur fribourgeois

L'organe officiel de la société de chant de la ville de Fribourg, Le Chanteur fribourgeois du mois de novembre, vient de paraître. Nous y lisons un rapport de la fête cantonale d'Estavayer, du 75^{ème} anniversaire de la Liedertafel de Berne, un extrait du rapport de la dernière assemblée générale, un compte rendu de l'assemblée annuelle du Sangerbund, de la kermesse et de l'oratorio Dismas.

2^{ème} concert d'abonnement

On nous écrit :

Le 2^{ème} concert d'abonnement aura lieu dimanche, 28 novembre, à la Grenette, à 5 h., avec le concours de M. Rodolphe Ganz, le célèbre pianiste dont Fribourg a gardé le plus admiratif souvenir. M. Ganz a derrière lui une brillante carrière musicale ; il vient de faire un long séjour en Amérique, où il a récolté les succès les plus éclatants. Actuellement, M. Ganz est à Paris, et la presse musicale française ne tarit pas en éloges sur son prestigieux talent ; enfin, le concert qu'il a donné fin octobre, avec l'orchestre romain, a été également pour lui un vrai triomphe. M. Ganz est un grand artiste, car il associe à une technique admirable une sonorité et une noblesse d'interprétation qui le placent au premier rang des pianistes actuels. Le programme du concert du 28 novembre est d'un vil

intérêt : il comporte la belle Sonate en si mineur, op. 58, de Chopin, les Variations sur un motif de Bach, de Liszt. Nous entendrons aussi des compositions de MM. Ganz, Blanchet, Debussy, Chopin, Liszt, Paganini. Le piano de concert sera un magnifique Steinway. Ce concert doit attirer tous les amateurs de bonne musique. Le nom seul de M. Ganz nous est un sûr garant de la grande jouissance musicale qui nous est réservée.

Les cartes d'abonnement et les cartes pour un seul concert sont en vente au magasin de musique von der Weid et le jour du concert, à l'entrée de la salle. Exceptionnellement, ce concert est fixé à 5 h., au lieu de 4 h.

Office du travail

Dans le courant du mois d'octobre, 733 ordres ont été remis à l'Office cantonal du travail pour hommes.

Demandes de travail inscrites : 406, dont 298 provenant de célibataires, 108 de personnes mariées, 394 de Suisses et 12 d'étrangers. Il y a lieu d'ajouter à ces chiffres les demandes de 47 ouvriers ayant un domicile fixe et de 72 ouvriers de passage, qui n'ont pu être inscrits, faute de travail immédiat.

Offres d'emplois : 327, se répartissant entre 210 patrons, dont 174 habitent le canton.

Placements effectués : 248, dont 59 dans l'agriculture.

La fréquentation de l'Office du travail par les chômeurs a été de nouveau très forte en octobre. Aux très nombreux sans travail inscrits pendant les mois précédents vinrent s'ajouter plus de 400 inscriptions nouvelles, ce qui démontre à l'évidence une diminution extraordinaire du travail, soit en ville, soit à la campagne. La construction privée est presque complètement arrêtée. Aussi peut-on parler aujourd'hui d'une véritable crise du bâtiment ; partout ailleurs, en effet, l'activité des chantiers est très faible, de sorte qu'il est impossible, pour le moment, d'envoyer des chômeurs au dehors. La paralysie du marché du travail se manifeste encore par le nombre toujours croissant des sans-travail en passage. Cette paralysie atteint le plus durement les ouvriers sans profession.

On regrette doublement, dans ces conditions, que les travaux de la Jogue touchent à leur fin et que, d'autre part, la construction du pont de Pérolles ne puisse occuper, pour des raisons techniques, qu'un nombre restreint d'ouvriers. Procurer du travail aux chômeurs, en ouvrant des chantiers cantonaux ou communaux, pour parer à une plus grande misère, nous paraît d'urgence nécessaire.

Il est parvenu, en octobre, 372 ordres au bureau de placement féminin.

Demandes de places : 178, dont 159 provenant de personnes originaires de la Suisse et 19 d'étrangères.

Offres de places : 194, dont 145 du canton.

Placements effectués : 86, dont 70 placements stables et 16 de personnes travaillant à l'heure ou à la journée.

La pénurie d'employés de maison, qui se fit sentir pendant environ deux ans, a diminué sensiblement pendant le mois d'octobre. Les demandes de travail, au nombre de 178, ont marqué une forte augmentation. Ce chiffre n'aurait plus été atteint depuis le mois d'octobre 1917. Dans l'agriculture, le manque de personnel féminin se fait toujours sentir.

Opérettes viennoises

Ce soir, mercredi, aura lieu au théâtre la représentation de l'opérette viennoise Das Glücksmädel.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte de Saint-Pierre. — Mercredi soir, à 8 h. 1/2, répétition générale.

Musique la Concordia. — Ce soir, mercredi, répétition.

CALENDRIER

Jeudi 25 novembre

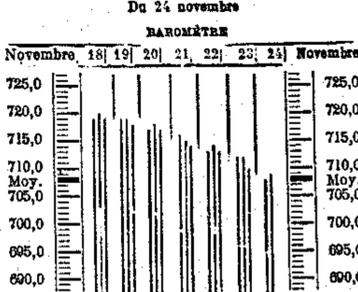
Sainte CATHERINE, vierge et martyre

CHANGES A VUE

	24 novembre, matin	Demande	Offre
Paris	38 80	39 80	
Londres (livre st.)	22 15	22 55	
Allemagne (marc)	8 90	9 90	
Italie (lire)	25	25	
Autriche (couronne)	4 70	2 70	
Prague (couronne)	7 50	8 50	
New-York (dollar)	6 20	6 60	
Bruxelles	41 75	42 75	
Madrid (peseta)	81 50	85 50	
Amsterdam (florin)	195	196	

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 24 novembre



THERMOMETRE C.

Date
